

PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 3 août 2020 à 20h00 au Centre Communautaire, situé au 50, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

PRÉSENTS :

M. Robert Gauthier, Maire
Mme Christina Béland, conseillère
Mme Lucie Hamelin, conseillère
Mme Francine Buisson, conseillère
Mme Claudette Caron, conseillère

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Benoît Gauthier, directeur général

PROPOSITION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 juillet 2020
- 4. CORRESPONDANCE**
 - 4.1 Ministre des Transports : Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration : aide financière de 20 000\$
 - 4.2 Lettre de démission de la conseillère au siège numéro 3, madame Charline Plante
 - 4.3 Lettre de demande de soutien officiel du Festival Noël des Campeurs de Saint-Élie-de-Caxton
 - 4.4 Lettre du Ministère de la sécurité publique : inspection en sécurité incendie 2020-2021
 - 4.5 Lettre de remerciement pour une intervention des pompiers
 - 4.6 Lettre de démission de la conseillère au siège numéro 6, madame Élane Legault
 - 4.7 Lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant le versement de la dotation spéciale au fonctionnement pour l'année 2020 au montant de 15 567\$
- 5. RAPPORT DES COMITÉS**
- 6. PRÉSENTATION DES COMPTES**
- 7. RÉOLUTIONS - ADMINISTRATION**
 - 7.1 Embauche d'un directeur des travaux publics
 - 7.2 Demande d'aide financière au Programme PRIMADA

- 8. RÉSOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS/INCENDIE**
 - 8.1 Modification de l'entente relative à l'achat et au partage des dépenses et d'entretien pour une plaque vibrante au service des travaux publics
 - 8.2 Demande d'achat du SSI (Service de sécurité incendie) pour la désincarcération
 - 8.3 Demande du SSI (Service de sécurité incendie) pour les feux de forêt

- 9. RÉSOLUTIONS - LOISIRS/CULTURE/TOURISME :**
 - 9.1 Embauche d'étudiants au tourisme
 - 9.2 Ajouts de « Jeudi 5 @ 7 » et modification d'un contrat d'artistes
 - 9.3 Résolution d'appui au Festival Noël des Campeurs de Saint-Élie-de-Caxton
 - 9.4 Nomination d'une représentante de la Municipalité au Réseau Biblio
 - 9.5 Désignation d'une signataire au compte détenu par la BibliothÉlie à la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie

- 10. RÉSOLUTIONS –SUBVENTIONS**
 - 10.1 Achat de calendriers historiques 2021 Appartenance Mauricie

- 11. RÉSOLUTIONS – URBANISME**
 - 11.1 Nom pour une nouvelle rue
 - 11.2 Nomination d'une conseillère municipale pour siéger au Comité consultatif d'urbanisme en remplacement de madame Éline Legault
 - 11.2 Appel de candidatures pour combler un siège laissé vacant au Comité consultatif d'urbanisme par un membre citoyen

- 12. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES**
 - 12.1 Concours Maisons fleuries : remise des prix
 - 12.2 Avis de vacances aux postes de conseiller aux sièges numéro 3 et numéro 5
 - 12.3 Déplacement de la ligne électrique du terrain de la Fabrique (Place de l'imaginaire)
 - 12.4 Paiement du loyer du bail emphytéotique avec la Fabrique
 - 12.5 _____
 - 12.6 _____

- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS/SUGGESTIONS**

- 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ORDRE DU JOUR

- 1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2020-08-180

Sur proposition de madame Christina Béland appuyée par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal accepte l'ordre du jour en ajoutant les items suivants :

- 12.5 Programme d'aide à la voirie locale – Demande d'aide financière pour la réfection du rang Saint-Joseph
- 12.6 Entente de fin d'emploi avec l'employée 62-1801

Adoptée

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 6 JUILLET 2020

RÉSOLUTION 2020-08-181

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Claudette Caron
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance régulière du 6 juillet sans aucune modification.

Adoptée

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUILLET 2020

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 23 JUILLET 2020

RÉSOLUTION 2020-08-182

Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 juillet 2020 sans aucune modification.

Adoptée

4. CORRESPONDANCE

- 4.1 Ministre des Transports : Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration : aide financière de 20 000\$
- 4.2 Lettre de démission de la conseillère au siège numéro 3, madame Charline Plante
- 4.3 Lettre de demande de soutien officiel du Festival Noël des Campeurs de Saint-Élie-de-Caxton
- 4.4 Lettre du Ministère de la sécurité publique : inspection en sécurité incendie 2020-2021
- 4.5 Lettre de remerciement pour une intervention des pompiers
- 4.6 Lettre de démission de la conseillère au siège numéro 6, madame Élane Legault
- 4.7 Lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant le versement de la dotation spéciale au fonctionnement pour l'année 2020 au montant de 15 567\$

La correspondance est déposée aux archives de la municipalité pour consultation publique.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Francine Buisson

1. **Statistique site Web pour juillet 2020 :**

- Site municipal : 12 141 visites (20% de + que 2019) et 54 759 pages consultées 38% de + que 2019).
- Site culture et tourisme : 4 454 visites et 18 336 pages consultées. Nous enregistrons une baisse comparativement à l'an dernier.

2. **Transport collectif :**

J'invite les étudiants fréquentant le Cegep de Trois-Rivières à consulter les informations mises à jour sur le site Web municipal ou celui du Transport collectif de la MRC de Maskinongé pour connaître la grille horaire, les coûts, les lieux d'embarquement, etc. pour la prochaine rentrée scolaire.

3. **Fêtes communautaires annuelles:**

Fête printanière des familles :

Nous avons prévu la reporter à l'automne. Considérant les mesures de la Santé publique en regard des rassemblements et de la tenue du respect de la distanciation sociale de 2 mètres, considérant que les activités proposées ne peuvent respecter les 2 mètres (structures gonflables et jeux médiévaux de l'entreprise LUMA), le comité Familles-Aînés annule l'activité pour l'année en cours.

L'arrivée du Père Noël à Saint-Élie :

Pour le moment, il n'y a pas d'annulation. Le contenu de l'activité devra être adapté. Le comité Familles-Aînés travaillera sur ce dossier au cours des prochains mois.

4. **Cours, ateliers et formations– session automne 2020.**

Les offres sont conditionnelles au respect des normes exigées par le département de la Santé publique du Québec. S'il n'y a pas de changement, pourront reprendre les activités identifiées ci-dessous et ce en septembre :

Pilotés par le comité Familles-aînés :

1. Cours de ballet Lento (sans prérequis), jeudi de 10 h à 11, le 10 septembre, durée de 12 semaines.
2. Taïchi, niveaux avancé et intermédiaire, vendredi p.m. à compter du 11 septembre pour une durée de 14 semaines.
3. Cours de l'UTA : formation en ligne. La période d'inscription est ouverte. La liste des cours est disponible sur le site Web de l'UTA de l'UQTR.

Pilotés par le comité de l'Âge d'or local :

Le comité de l'Âge d'or local doit recevoir l'approbation des responsables de la Fadoq avant de procéder. Ils sont présentement en préparation de l'offre de service. Si tout va bien, des activités pourraient reprendre en septembre.

Robert Gauthier

MOTION DE REMERCIEMENTS

Une motion de remerciements unanime des membres du conseil municipal est adressée à mesdames Charline Plante et Elaine Legault, qui ont dû quitter leurs fonctions de conseillère municipale pour des raisons personnelles. Elles se sont investies à 100% dans leurs responsabilités de conseillère municipale, elles ont apporté des idées, des points de vue qui enrichissaient nos discussions autour de la table. Nous tenons à les remercier pour leur implication et leur dévouement.

Règlement concernant l'exploitation des résidences de tourisme :

En décembre 2019, nous avons adopté le 1^{er} projet de règlement concernant l'exploitation des résidences de tourisme. Avec la venue de la Covid 19, nous avons été obligés d'arrêter les démarches concernant ce règlement puisqu'il n'y avait pas possibilité de faire des rassemblements. Dans les prochains, nous travaillerons à nouveau sur ce projet de règlement, des informations vous seront transmises.

6. PRÉSENTATION DES COMPTES

COMPTES À PAYER

12522	ALARME MAURICIENNES	PIÈCES ET ENTRETIEN AQUEDUC DOMAINE OUELLET	348.37 \$
12523	ALIMENTATION R. AUDET	ALIMENTS	4.29 \$
12524	ASSELIN SERVICES SANITAIRES	CONTRAT VIDANGES	10 294.87 \$
12525	BELANGER	ENTRETIEN BIBLIOTHEQUE	399.54 \$
12526	BELANGER SAUVE, AVOCATS	AUTRES SERVICES JURIDIQUES	3 793.23 \$
12527	BELITEC INC.	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME, ENTRETIEN SENTIER BOTANIQUE, GARAGE DE LA CULTURE	126.47 \$
12528	BELLEMARE MOTO	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, REPARATION OUTILS	41.36 \$
12529	BOISVERT SAMUEL	AMÉLIORATION CENTRE COMMUNAUTAIRE	585.22 \$
12530	CAMIONS WESTERN STAR MAURICIE INC.	ENTRETIEN CAMION INCENDIE	63.74 \$
12531	CANAC	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN, ACHAT OUTILS	124.56 \$
12532	CHEM ACTION INC.	PIECES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	343.78 \$
12533	CLUB SOCIAL DES POMPIERS DE ST-ELIE	CLUB SOCIAL POMPIERS	65.00 \$
12534	SYNDICAT REG. DES EEMPL.MUN. MAURICIE CSN	COTISATION SYNDICALE	795.44 \$
12535	DISTRIBUTEAU PLUS!	ALIMENTS	33.75 \$
12536	DUGAS MECANIQUE MOBILE	ENTRETIEN CAMION INCENDIE	149.47 \$
12537	EBA	AMÉNAGEMENT PARC NATURE ET CULTURE	4 139.10 \$

12538	EMCO CORPORATION	VOIRIE/MATÉRIAUX	1 031.01 \$
12539	EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU	352.40 \$
12540	COMITÉ LOCAL DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES	SUBV. MUNICIPALE POUR LA FABRIQUE	10 000.00 \$
12541	FLORICULTURE H.G. GAUTHIER INC.	CONSULTANT SENTIER BOTANIQUE, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	1 347.78 \$
12542	FNX-INNOV INC.	AQUEDUC DOMAINE OUELLET	2 137.10 \$
12543	FONDACTION	FONDACTION CSN À PAYER	2 378.82 \$
12544	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	55.00 \$
12545	GARCEAU PAUL-ANDRE	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE	34.49 \$
12546	GAUTHIER BENOIT	FOURNITURES DE BUREAU, ENTRETIEN MAISON DU CITOYEN, FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL, ACT. CULTURELLES FONTAINE CAXTONIENNE (PERMIS D'ALCOOL)	489.00 \$
12547	GENERATRICE DRUMMOND	DIESEL MOTEUR SAMSON/MARCHAND	1 024.78 \$
12548	GOSSSELIN PHOTO VIDÉO INC.	MATÉRIEL PROMOTIONNEL, SITE WEB	964.62 \$
12549	GROUPE CLR	TÉLÉPAGE, SYSTÈME DE COMMUNICATION, PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	995.86 \$
12550	GROUPE LAFRENIERE TRACTEURS	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT TRACTEUR	1 024.41 \$
12551	HOCKEY LEMAY / SPI	VETEMENTS DE TRAVAIL	195.93 \$
12552	INFOTECK CENTRE D'ORDINATEUR	ENTRETIEN INFORMATIQUE	226.36 \$
12553	JULIEN BELLERIVE & FILS	GARAGE DE LA CULTURE	600.74 \$
12554	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	416.57 \$
12555	MARCHE RENE SAMSON	ACT. CULTURELLES FONTAINE, ARTICLES DE NETTOYAGE	493.66 \$
12556	MASKIMO CONSTRUCTION INC.	VOIRIE/MATERIAUX	1 040.06 \$
12557	MATERIAUX LAVERGNE	ENTRETIEN ET REPARATION TERRAIN DE BALLES, MAISON DU CITOYEN, GARAGE DE LA CULTURE	182.74 \$
12558	MAURICE HOULE & FILS LTEE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	28.71 \$
12559	MRC DE MASKINONGE	QUOTE-PART, GESTION DES BOUES, ENFOUISSEMENT DÉCHETS, REDEV. ELIMINATION/\$23.07 TONNE	62 299.90 \$

12560	MUNICIPALITE SAINT-BARNABÉ NORD	EAU ST-BARNABÉ SAMSON/MARCHAND	301.50 \$
12561	MUNICIPALITE DE CHARETTE	LOCATION DE MACHINERIE, SERVICES RENDUS PAR AUTRES MUNICIPALITÉ	336.70 \$
12562	NEKSYS INC.	ENTRETIEN STATION DE POMPAGE	717.44 \$
12563	NOVEXCO INC.	SIGNALISATION INFORMATION TOURISTIQUE, FOURNITURES DE BUREAU	523.13 \$
12564	ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DES	ORGANISME DES BASSINS VERSANTS	12 289.11 \$
12565	ORDIPLUS INFORMATIQUE	PARC INFORMATIQUE	1 586.57 \$
12566	ORPHEO CANADA	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	1 429.16 \$
12567	PERSONARE	ENTENTE DEVELOPPEMENT CULTUREL	7 139.95 \$
12568	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	51.40 \$
12569	POSTES CANADA	VILLAGE FLEURI ACHAT ET ENTRETIEN, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN CAMP DE JOUR, PUBLICATIONS MUNICIPALES	537.92 \$
12570	PUROLATOR INC.	SIGNALISATION ACCESSOIRES	128.20 \$
12571	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	70.42 \$
12572	SAVIGNAC REFRIGERATION INC.	ENTRETIEN MAISON DU CITOYEN	439.09 \$
12573	SOMAVRAC (C.C) INC.	ABAT-POUSSIÈRE	10 520.35 \$
12574	SONIC ENERGIES INC.	ESSENCE ET HUILE DIESEL	919.64 \$
12575	STEPHANE BERARD CPA INC.	COMPTABILITE ET VERIFICATION	2 471.96 \$
12576	STRATEGIK CRÉATION-VINYLE	PIÈCES ET ACCESSOIRES TOURISME	984.19 \$
12577	VILLEMURE ODETTE	PIÈCES ET ACCESSOIRES GARAGE DE LA CULTURE, ARTICLES DE NETTOYAGE	195.96 \$
		TOTAL	149 270.82 \$

COMPTES DÉJÀ PAYÉS

NUMÉRO DE CHÈQUE	NOM DU FOURNISSEUR	MONTANT
200602	RETRAITE QUÉBEC	223.56 \$
200615	HYDRO-QUEBEC	39.57 \$
200616	HYDRO-QUEBEC	364.77 \$
200617	HYDRO-QUEBEC	847.85 \$
200618	HYDRO-QUEBEC	1 046.25 \$
200619	HYDRO-QUEBEC	306.49 \$
200620	HYDRO-QUEBEC	585.36 \$
200621	HYDRO-QUEBEC	265.52 \$
200625	REVENU QUEBEC	14 484.24 \$

200626	REVENU CANADA	5 349.63 \$
200702	HYDRO-QUEBEC	226.36 \$
200702	L'UNION-VIE	1 202.67 \$
200703	HYDRO-QUEBEC	469.52 \$
200720	HYDRO-QUEBEC	80.80 \$
200721	HYDRO-QUEBEC	141.47 \$
200721	BELL MOBILITE INC.	19.49 \$
200722	HYDRO-QUEBEC	952.97 \$
200722	SOGETEL INC.	1 272.47 \$
200729	VISA DESJARDINS	2 388.55 \$
	TOTAL	30 267.54 \$

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

RÉSOLUTION 2020-08-183

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Christina Béland
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER les déboursés du fonds général de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton pour les comptes à payer au montant de 149 270.82 \$, les comptes déjà payés au montant de 30 267.54 \$ et les salaires nets du mois de JUIN 2020 au montant de 37 250.05 \$, totalisant la somme de 216 788.41 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE CRÉDIT :

Je, soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans ce procès-verbal, ladite liste faisant partie intégrante du procès-verbal de cette assemblée.

Benoît Gauthier, directeur général

7. RÉSOLUTIONS - ADMINISTRATION

7.1 EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

EMBAUCHE DE M. LUC MUISE À TITRE DE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU que la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a créé un poste de directeur des Travaux publics;

ATTENDU qu'il y a eu affichage du poste du 8 au 24 juillet 2020;

ATTENDU que le comité des ressources humaines, après analyse des cinq (5) candidatures reçues et entrevues des candidats, recommande l'embauche de M. Luc Muisé pour occuper le poste de directeur des Travaux publics.

RÉSOLUTION 2020-08-184

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Claudette Caron,
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'EMBAUCHER M. Luc Muise à titre de directeur des Travaux publics et d'autoriser le maire, M. Robert Gauthier, et le directeur général, M. Benoît Gauthier, à signer le contrat d'embauche de M. Luc Muise.

Adoptée

7.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME PRIMADA

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME PRIMADA

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est Municipalité amie des aînés (MADA) et qu'elle est éligible au Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA);

ATTENDU QUE la Municipalité désire demander une aide financière dans le cadre de ce programme qui vise à aménager, dans le Parc nature et culture, un espace destiné aux aînés afin de permettre la pratique d'activités favorisant les saines habitudes de vie et un mode de vie physiquement actif;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le 9 mars 2020 son plan d'action de la Politique Familles-Aînés 2020-2025 par la résolution 2020-03-068 et que son projet s'inscrit dans les orientations de cette politique.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

RÉSOLUTION 2020-08-185

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Christina Béland
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA);

DE CONFIRMER que la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

DE S'ENGAGER, si la Municipalité obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation de l'infrastructure visée;

DE CONFIRMER que la Municipalité assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts;

D'AUTORISER le directeur général à signer tout document en lien avec cette demande.

Adoptée

8. RÉSOLUTIONS – TRAVAUX PUBLICS/INCENDIE

8.1 MODIFICATION DE L'ENTENTE RELATIVE À L'ACHAT ET AU PARTAGE DES DÉPENSES ET D'ENTRETIEN POUR UNE PLAQUE VIBRANTE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

MODIFICATION DE L'ENTENTE RELATIVE À L'ACHAT ET AU PARTAGE DES DÉPENSES ET D'ENTRETIEN POUR UNE PLAQUE VIBRANTE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'une entente a été signée avec la municipalité de Charette en mai 2017 (résolution 2017-04-119) pour l'achat et le partage des dépenses et d'entretien pour une plaque vibrante au service des travaux publics des deux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Barnabé désire adhérer à cette entente selon les mêmes conditions que les municipalités de Charette et de Saint-Élie-de-Caxton;

RÉSOLUTION 2020-08-186

Sur proposition de madame Christina Béland appuyée par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCEPTER de modifier l'entente relative à l'achat et au partage des dépenses et d'entretien pour une plaque vibrante au service des travaux publics à condition que la municipalité de Charette accepte de modifier l'entente. Advenant une acceptation de la municipalité de Charette, l'entente serait modifiée et chaque municipalité payerait le juste tiers des dépenses et du coût d'achat.

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer l'entente modifiée s'il y a lieu.

Adoptée

8.2 DEMANDE D'ACHAT DU SSI (SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE) POUR LA DÉSINCARCÉRATION

DEMANDE D'ACHAT DU SSI (SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE) POUR LA DÉSINCARCÉRATION

CONSIDÉRANT que depuis l'acquisition des pinces de survie, quatre interventions impliquant un accident d'automobile ont été faites;

CONSIDÉRANT que notre matériel n'est pas assez puissant pour contrer les véhicules datant de 2010 et plus qui utilisent des matériaux différents dans leur fabrication;

CONSIDÉRANT qu'il y a de plus en plus de voitures électriques et que notre équipement de désincarcération ne nous permet pas de répondre adéquatement;

CONSIDÉRANT que dans le cas de bris de notre équipement, il est impossible de remplacer une pièce puisqu'elles sont discontinuées;

CONSIDÉRANT qu'une réparation devra être effectuée sur l'équipement ce qui engendra des dépenses importantes;

RÉSOLUTION 2020-08-187

Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Christina Béland
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DAUTORISER l'achat d'un outil combiné SC 757 au coût de 12 995\$ plus les taxes applicables du fournisseur Code 4 Fire and Rescue, ce prix incluant des lames et des embouts neufs sur l'outil, deux batteries, un chargeur, une formation pour son utilisation et une formation gratuite sur l'intervention sur les voitures électriques qui est une formation obligatoire, le tout sous réserve du financement et confirmation de la garantie complète de l'équipement.

Adoptée

8.3 DEMANDE DU SSI (SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE) POUR LES FEUX DE FORÊT

DEMANDE DU SSI (SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE)

CONSIDÉRANT que le Service de sécurité incendie a participé à une intervention avec la SOPFEU pour l'extinction d'un feu de forêt sur le territoire de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que le Service de sécurité incendie a besoin de différents outils pour les feux de forêt;

CONSIDÉRANT que l'outil coupe boyau permet de pincer un boyau sans fermer l'eau pour permettre de remplacer ou d'allonger les longueurs de boyaux sur les interventions;

CONSIDÉRANT que l'achat d'un support dorsal servirait à faire le transport de la pompe au feu de forêt, facilitant le transport, de même de pouvoir ancrer la pompe au sol;

CONSIDÉRANT que l'achat d'un boyau de 100 pieds permettrait d'allonger la portée de la pompe portative lors des interventions en forêt;

RÉSOLUTION 2020-08-188

Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DAUTORISER les achats suivants : un coupe boyau au prix de 123\$ plus les taxes, un support dorsal au prix de 250\$ plus les taxes et un boyau de 100 pieds à 190\$ plus taxes chez L'Arsenal. Le directeur général autorise ces achats en tenant compte des priorités et des disponibilités budgétaires.

Adoptée

9. RÉSOLUTIONS - LOISIRS/CULTURE/TOURISME :

9.1 EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS AU TOURISME

EMBAUCHE DE NOUVEAUX ÉTUDIANTS AU TOURISME

ATTENDU que les activités touristiques ont été autorisées par la Santé publique;

ATTENDU que le BAT (Bureau d'accueil touristique) est ouvert 7 jours par semaine;

ATTENDU que nous offrons des visites en carrioles et audioguidées sur le thème du parcours historique;

ATTENDU que nous avons besoin de main-d'œuvre occasionnelle pour couvrir l'horaire hebdomadaire, incluant les périodes de congé et de vacances des employés réguliers.

RÉSOLUTION 2020-08-189

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Claudette Caron
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'EMBAUCHER messieurs Alexandre Thiffault, Louis-Thomas Plourde et Alexis Gérôme Trahan comme étudiants au tourisme pour l'été 2020.

Adoptée

9.2 AJOUTS DE « JEUDI 5 @ 7 » ET MODIFICATION D'UN CONTRAT D'ARTISTES

AJOUTS de « JEUDI 5 @ 7 » ET MODIFICATION D'UN CONTRAT D'ARTISTES

ATTENDU que le service des loisirs, culture et tourisme a développé une programmation variée de sept (7) spectacles pour les « Jeudi 5 @ 7 » qui met en scène principalement des artistes locaux;

ATTENDU que le conseil désire ajouter un huitième spectacle au « Jeudi 5 @ 7 »;

ATTENDU que cette programmation s'inscrit dans les orientations de la Politique culturelle de la Municipalité, « La culture au quotidien »;

ATTENDU que les dépenses projetées pour cette programmation sont prévues au budget de la Municipalité pour l'année 2020;

ATTENDU que les règles sanitaires seront respectées selon les normes gouvernementales;

RÉSOLUTION 2020-08-190

Sur proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Christina Béland
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'APPROUVER l'ajout d'un huitième spectacle à sa programmation au coût de 500\$ et de modifier le paiement pour le trio Tri-Tons au coût de 600\$ pour leur prestation lors des « Jeudi 5 @ 7 » .

Adoptée

9.3 RÉSOLUTION D'APPUI AU FESTIVAL NOËL DES CAMPEURS DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

RÉSOLUTION D'APPUI AU PROJET DE FESTIVAL NOËL DES CAMPEURS DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a reçu une demande d'appui pour la mise sur pied du Festival Noël des Campeurs de Saint-Élie-de-Caxton (nom provisoire), né de l'initiative de citoyens de Saint-Élie-de-Caxton en association avec l'Auguste théâtre qui organise depuis 25 ans le Festival Noël dans le Parc à Montréal.

ATTENDU QUE ce projet de festival s'inscrit dans les orientations de la politique culturelle de la Municipalité, *La culture au quotidien*, ainsi que dans celles relatives au développement et à la diversification de l'offre touristique de la municipalité.

ATTENDU QUE la tenue d'un tel événement à l'été 2021 sera de nature à attirer davantage de visiteurs dans notre municipalité et générera des retombées qui profiteront à nos commerces locaux;

ATTENDU QUE l'événement contribuera à étendre la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton comme destination culturelle et touristique.

ATTENDU QUE ce projet a déjà reçu les appuis de :

L'Association des gens d'affaires de Saint-Élie
Chorale l'Orphéon
Camping Bivouak
Développement Saint-Élie

RÉSOLUTION 2020-08-191

Sur proposition de madame Christina Béland appuyée par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCORDER l'appui de la Municipalité aux organisateurs du Festival Noël des Campeurs de Saint-Élie-de-Caxton (nom provisoire) pour la tenue de leur premier festival en juillet 2021.

Adoptée

9.4 NOMINATION D'UNE REPRÉSENTANTE DE LA MUNICIPALITÉ AU RÉSEAU BIBLIO

NOMINATION D'UNE REPRÉSENTANTE DE LA MUNICIPALITÉ AU RÉSEAU BIBLIO CENTRE DU QUÉBEC, LANAUDIÈRE ET DE LA MAURICIE

ATTENDU que la municipalité a procédé à sa réinscription annuelle au Réseau Biblio du Centre du Québec, Lanaudière et de la Mauricie lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 9 mars 2020, résolution 2020-03-093 et qu'elle a nommé deux représentantes officielles pour l'année 2020;

ATTENDU que madame Charline Plante, conseillère municipale a été nommée représentante officielle au Réseau Biblio pour l'année 2020;

ATTENDU que la municipalité doit procéder à une nouvelle nomination puisque madame Charline Plante a démissionné de son poste de conseillère municipale;

RÉSOLUTION 2020-08-192

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Claudette Caron
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE NOMMER madame Lucie Hamelin, conseillère municipale, comme représentante officielle de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton au Réseau Biblio du Centre du Québec, Lanaudière et de la Mauricie pour l'année 2020.

Adoptée

9.5 DÉSIGNATION D'UNE SIGNATAIRE AU COMPTE DÉTENU PAR LA BIBLIOTHÉLIE À LA CAISSE DESJARDINS DE L'OUEST DE LA MAURICIE

DÉSIGNATION D'UNE SIGNATAIRE AU COMPTE DÉTENU PAR LA BIBLIOTHÉLIE À LA CAISSE DESJARDINS

CONSIDÉRANT que la bibliothèque municipale « BibliothÉlie » a son propre compte de caisse chez Desjardins;

CONSIDÉRANT que madame Charline Plante, signataire autorisée, a démissionné de son poste de conseillère municipale;

CONSIDÉRANT que maintenant deux signataires seront nommés avec seulement une signature requise;

RÉSOLUTION 2020-08-193

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Claudette Caron
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE madame Suzanne Arel, coordonnatrice de la bibliothèque et madame Lucie Hamelin, responsable de la bibliothèque soient autorisés à signer pour et au nom de la bibliothèque « BibliothÉlie » tous les chèques, et autres transactions requises chez Desjardins pour le folio 0112384.

Adoptée

10. RÉOLUTIONS –SUBVENTIONS

10.1 ACHAT DE CALENDRIERS HISTORIQUES 2021 APPARTENANCE MAURICIE

ACHAT DE CALENDRIERS HISTORIQUES 2021 APPARTENANCE MAURICIE

ATTENDU que le calendrier historique produit par Appartenance Mauricie est un moyen de faire la promotion de l'histoire et du patrimoine de notre région;

ATTENDU que c'est également un bon outil pour faire la promotion de notre municipalité.

ATTENDU que cette dépense est prévue au budget.

RÉSOLUTION 2020-08-194

Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE faire l'achat de 25 calendriers historiques 2021 au coût de 10.00 \$ chacun à la Société d'Histoire Appartenance Mauricie mettant en valeur les quatre saisons.

Adoptée

11. RÉSOLUTIONS – URBANISME

11.1 NOM POUR UNE NOUVELLE RUE

NOM POUR UNE NOUVELLE RUE

CONSIDÉRANT QUE la Commission de toponymie accepte le thème des constellations;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'orientation proposé respecte le plan initial d'identification des artères, c'est-à-dire les artères d'orientation nord-sud sont identifiées par des avenues et les artères d'orientation est-ouest par des rues;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a évalué le dossier du nom d'une rue du développement sur la route des Lacs au sud de la Ferme Forestière Winchester et que tout est conforme;

RÉSOLUTION 2020-08-195

Sur proposition de madame Francine Buisson appuyée par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'ACCEPTER le thème des constellations pour la toponymie du nouveau développement sur la route des Lacs.

DE SOUMETTRE à l'approbation de la Commission de toponymie le nom de rue des Perséides pour désigner la rue.

Adoptée

11.2 NOMINATION D'UNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE POUR SIÉGER AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME EN REMPLACEMENT DE MADAME ÉLAINE LEGAULT

NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU que la municipalité, selon le règlement 2002-009, doit nommer deux conseillers municipaux afin de siéger au comité consultatif d'urbanisme.

ATTENDU que madame Elaine Legault a été nommée membre du comité à titre de conseillère municipale le 6 mai 2019.

ATTENDU que la municipalité doit procéder à une nouvelle nomination puisque madame Elaine Legault a démissionné de son poste de conseillère municipale;

RÉSOLUTION 2020-08-196

Sur proposition de madame Christina Béland appuyée par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE NOMMER madame Claudette Caron pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme à titre de conseillère municipale.

Adoptée

11.3 APPEL DE CANDIDATURES POUR COMBLER UN SIÈGE LAISSÉ VACANT AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME PAR UN MEMBRE CITOYEN

APPEL DE CANDIDATURES POUR COMBLER UN POSTE VACANT AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU qu'en vertu du règlement 2002-009, le Comité consultatif d'urbanisme est composé de cinq résidents de la municipalité en plus du maire et de deux conseillers;

ATTENDU que monsieur Sébastien Houle a démissionné de son poste de membre résident;

ATTENDU que le poste laissé vacant doit être comblé.

RÉSOLUTION 2020-08-197

Sur une proposition de madame Christina Béland appuyée par madame Claudette Caron
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

DE LANCER un appel de candidatures aux résidents de la municipalité pour combler le poste vacant au Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée

12. DIVERS/AFFAIRES NOUVELLES

12.1 CONCOURS MAISONS FLEURIES : REMISE DES PRIX

MOTION DE FÉLICITATIONS ET DE REMERCIEMENTS

Le maire et les membres du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton tiennent à féliciter les gagnants qui ont participé à la promotion « Je fleuris Saint-Élie, j'embellis mon coin de pays » soit : monsieur Guy Picard, madame Lucille Mélançon, madame Lisandre St-Cyr Lamothe et madame Sonia Audette. Des remerciements sont également adressés aux 70 participants qui contribuent à embellir notre beau coin de pays.

12.2 AVIS DE VACANCES AUX POSTES DE CONSEILLER AUX SIÈGES NUMÉRO 3 ET NUMÉRO 5

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

En vertu des dispositions prévues à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2), avis est donné au conseil de la municipalité qu'il y a vacance à deux postes de conseiller à la suite de la démission de Mesdames Charline Plante (siège no 3) et Elaine Legault (siège no 6).

Malgré ce que prévoit la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, l'application des mesures d'urgence sanitaire décrétées par le Gouvernement du Québec interdit la tenue d'élections partielles jusqu'à nouvel ordre. La date du scrutin pour combler les deux postes vacants sera annoncée lorsque le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation permettra la reprise des scrutins pour la tenue d'élections partielles.

Avis donné à la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton le 3 août 2020.

Benoît Gauthier, Directeur général

12.3 DÉPLACEMENT DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE DU TERRAIN DE LA FABRIQUE (PLACE DE L'IMAGINAIRE)

DÉPLACEMENT DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE SUR LE TERRAIN DE LA FABRIQUE – PLACE DE L'IMAGINAIRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a acquis par bail emphytéotique une partie du terrain appartenant à la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-L'Alliance afin d'y aménager une partie des infrastructures du Parc nature et culture qui constitue le secteur de la Place de l'imaginaire;

ATTENDU QUE ce terrain est traversé en son centre par une ligne de distribution électrique d'Hydro-Québec;

ATTENDU QUE ladite ligne électrique doit être déplacée afin de permettre la construction d'un préau et des autres aménagements de la Place de l'imaginaire;

ATTENDU QUE la municipalité a, le 24 juin 2020, fait une demande à Hydro-Québec pour déplacer ladite ligne électrique;

ATTENDU QUE cette demande a été acceptée par Hydro-Québec.

RÉSOLUTION 2020-08-198

Sur proposition de madame Claudette Caron appuyée par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER le directeur général à signer l'entente avec Hydro-Québec pour le déplacement de la ligne électrique qui traverse la Place de l'imaginaire;

D'ACCORDER à Hydro-Québec une servitude réelle et perpétuelle pour la ligne électrique qui sera déplacée.

D'AUTORISER le paiement du coût des travaux qui est de 23 605,00\$, avant taxes, montant qui sera imputé au budget d'aménagement du Parc nature et culture.

Adoptée

12.4 PAIEMENT DU LOYER DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE AVEC LA FABRIQUE

PAIEMENT DU LOYER ANNUEL DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE PARTIE DU TERRAIN DE LA FABRIQUE

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a signé un bail emphytéotique avec la Fabrique Notre-Dame-de-L'Alliance pour aménager, sur une portion du terrain lui appartenant, une partie des installations du Parc nature et culture le 28 juillet 2020 devant Me Louise-Andrée Garant, notaire;

ATTENDU QU'en vertu de ce bail la Municipalité doit payer un loyer annuel de 5 000\$ pour l'année 2020-2021, soit du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021;

RÉSOLUTION 2020-08-199

Sur proposition de madame Christina Béland appuyée par madame Lucie Hamelin
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'AUTORISER le paiement du loyer annuel de 5 000\$ pour l'année 2020-2021 à la Fabrique Notre-Dame-de-L'Alliance.

Adoptée

12.5 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉFECTION DU RANG SAINT-JOSEPH

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉFECTION DU RANG SAINT-JOSEPH

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux.

POUR CES MOTIFS

RÉSOLUTION 2020-08-200

Sur une proposition de madame Christina Béland appuyée par madame Lucie Hamelin,
il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton :

AUTORISE la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

12.6 ENTENTE DE FIN D'EMPLOI AVEC L'EMPLOYÉE 62-1801

ENTENTE DE FIN D'EMPLOI AVEC L'EMPLOYÉE 62-1801

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et l'employée portant le matricule 62-1801, ci-après désignée l'Employée, sont liées par un contrat de travail à durée déterminée;

ATTENDU le dépôt par l'Employée d'une plainte de harcèlement psychologique selon l'article 123.6 de la *Loi sur les normes du travail*, portant le numéro CQ-2019-4993;

ATTENDU la mise en demeure pour sommes alléguées dues à l'Employée selon le contrat d'emploi;

ATTENDU la fin d'emploi de l'Employée en date du 3 août 2020;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et l'Employée ont réglé les litiges les opposant, sans admission de part et d'autre;

ATTENDU le rapport verbal fait au conseil de l'entente de principe intervenue entre les parties;

EN CONSÉQUENCE :

RÉSOLUTION 2020-08-201

Sur une proposition de madame Lucie Hamelin appuyée par madame Francine Buisson
il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton entérine et donne force exécutoire à l'entente de principe intervenue entre les parties;

QUE la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton verse à l'Employée ou à ses représentants légaux, la somme complète et finale de 12 500,00\$, le tout en règlement global, complet et final de la plainte qu'elle a logée, portant le numéro CQ-2019-4993 et de la mise en demeure du 9 juillet 2020 et ce, sans admission de responsabilité de quelque nature que ce soit de part et d'autre, ainsi que son lien d'emploi et la fin de celui-ci en date du 3 août 2020, plus précisément et de façon non-limitative :

- a) Plainte d'harcèlement psychologique selon l'article 123.6 de la *Loi sur les normes du travail* portant le numéro CQ-2019-4993;
- b) Mise en demeure en réclamation des sommes alléguées dues en vertu de son contrat de travail, datée du 9 juillet 2020;

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton autorise le directeur général, monsieur Benoît Gauthier, à signer toute la documentation nécessaire pour donner effet à la présente entente.

Adoptée

13. PÉRIODE DE QUESTIONS/SUGGESTIONS

Une période de questions et suggestions est accordée aux citoyens(nes) présents de 21h00 à 21h20

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Lucie Hamelin propose de lever l'assemblée à 21h20.

Robert Gauthier, maire

Benoît Gauthier, Directeur général